

**Procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2024, à 20h00,
à la grande salle de Vuadens**

Tractanda :

Salutations

1. Appel des sociétés
2. Nominations des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal
4. Rapport du président
5. Élection du nouveau caissier
6. Reddition des comptes 2022-2023 et rapport des vérificateurs
7. Nomination des deux vérificateurs et du suppléant
8. Fixation des tarifs et des contributions des sociétés
9. Admission et démission des sociétés
10. Programme 2024-2025
11. Proposition avancement de l'horaire du loto à 19h30
12. Organisation de la fête Nationale
13. Divers

Aucune remarque n'est formulée au sujet du tractanda.

0. Salutations de notre président

Le président, Monsieur Thierry Clerc, ouvre l'assemblée générale 2024 à 20h02, et remercie les délégués des sociétés de leur présence ; la première tournée étant offerte par l'intersociétés.

Il rappelle que, selon nos statuts, les membres du comité plus deux personnes par sociétés ont le droit de vote et qu'un délégué ne peut représenter qu'une société. De plus, les convocations doivent parvenir aux sociétés, au moins 14 jours à l'avance. Ces deux critères étant remplis, l'assemblée peut délibérer valablement.

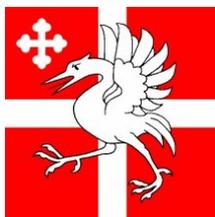
1. Appel des sociétés

Excusés : Cadets de la fanfare
Non excusés : Société de jeunesse et Maxime (crieur)

2. Nominations des scrutateurs

Le président nomme pour cette tâche :

- ❖ Stéphane Dupasquier & Steve Dupasquier



3. Approbation du P.V

Le procès-verbal de la dernière assemblée n'est pas lu, car il est disponible sur le site de la commune, rubrique Intersociétés. Monsieur Thierry Clerc part du principe que toutes les sociétés l'ont lu en leur âme et conscience.

Il est approuvé à l'unanimité.

Thierry remercie également Valérie pour la rédaction de ce procès-verbal.

4. Rapport du président

Mesdames, Messieurs,

Pour cette année écoulée, je n'ai pas grand-chose à vous rapporter. Nous nous employons au mieux à coordonner les activités au sein du village et on donne 2-3 impulsions de gauche et de droite afin d'inciter les sociétés à être active.

Au final, je suis d'avis que notre village est bien dynamique, avec des manifestations non seulement d'envergure mais aussi plus modestes, elles aussi essentielles à une vie de village. C'est là le témoignage le plus évident de la vitalité et du dynamisme qui animent les habitants de Vuadens. Je tiens à vous féliciter, vous, les organisatrices et organisateurs qui donnez votre temps pour notre plaisir !

Merci pour votre attention

5. Election du nouveau caissier

Dominique, après plus de 20 années d'excellents services au profit de l'Intersociétés a décidé de tirer sa révérence. Nous l'avons déjà remercié comme il se doit à la dernière assemblée et j'en profite pour le remercier une dernière fois, car plus de 20 ans au service d'une société, c'est plutôt rare !

Selon le tournus, c'est au FC Vétérans de proposer la succession à Dominique et c'est Claude Romanens que l'on soumet à l'assemblée pour ce poste.

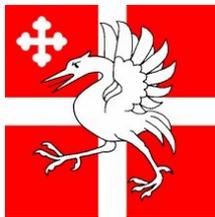
Il n'y a pas d'autre candidats qui se proposent.

Approbation à l'unanimité.

6. Reddition des Comptes 2022 – 2023 et rapport des vérificateurs

- ❖ Claude Romanens nous donne lecture des comptes.
- ❖ Parole aux vérificateurs.
- ❖ Le comité demande l'approbation des comptes et d'en donner décharge au comité par main levée.

Approbation à l'unanimité



7. Nomination des vérificateurs des comptes et du suppléant

- ❖ M. Christophe Terreaux passe 1er vérificateur
- ❖ M. René Ottoz passe 2e vérificateur
- ❖ Selon le tournus établi, c'est aux Vétérans « la Gruéria » de présenter une candidate ou un candidat à la suppléance
- ❖ Ce sera donc Monsieur Dominique Pittet

Approbation à l'unanimité.

8. Tarif et contribution des sociétés

Les tarifs et les contributions des sociétés restent inchangées.

Approbation à l'unanimité.

9. Admission / Démission de sociétés

Nous avons une nouvelle admission à vous présenter. Le "Swap-Meet Dzodzet Band" – Président M. Laurent Chevalley - a été créé en association par son assemblée constitutive du 21 avril 2022, ici même à Vuadens. Elle fait acte de candidature en qualité de membre de l'Intersociétés de Vuadens. Avant de donner la parole à l'assemblée, je souhaite la donner au " Swap-Meet Dzodzet Band" afin qu'il se présente.

Dans leur forme actuelle, ils ne sont pas intéressés à organiser un loto.

Parole à l'assemblée pour des questions / réponses.

Approbation à l'unanimité.

10. Programme 2024-2025

Présentation interactive à l'aide du beamer.

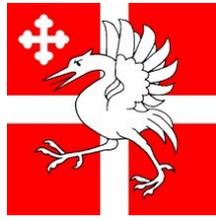
Mettre une autre Police d'écriture sur le programme les activités autre que les lotos.

11. Proposition avancement de l'horaire du loto à 19h30

Il est retenu de faire un sondage, sur deux ou trois lotos cette saison auprès des participants ; nous en reparlerons à la prochaine assemblée.

12. Organisation de la fête Nationale

Le FC ainsi que le ski-club ont décidé d'organiser la fête nationale en 2024. Ce point de l'ordre du jour est donc résolu.



13. Divers

- ✚ La commune a fait rénover le Grenier. Nous allons vous en toucher un mot.
 - Parole à Sébastien

Concernant « Le Grenier » :

- ❖ Les réservations sont à adresser à l'administration communale (commune@vuadens.ch) , et non pas à un membre de l'Exécutif
 - ❖ Un formulaire de réservation sera complété et signé par l'utilisateur lors de la remise des clefs
 - ❖ La salle peut accueillir au maximum 50 personnes
 - ❖ Les sociétés du village peuvent disposer de la salle gratuitement pour une assemblée ou un comité ; payant en cas d'utilisation ½ jour ou jour entier ; payant si le comité ou l'assemblée est suivi d'un apéritif ou d'un repas.
 - ❖ Le règlement prévoit les horaires ainsi que les tarifs de location (publié sur le site de la commune)
- ✚ Le crieur Frédéric Aguet cesse ses activités de crieur à Vuadens avec effet immédiat. Il est remplacé le 1^{er} juin par Jenny.
 - ✚ Taille de l'annonce pour les lotos. Comme discuté lors de notre dernière assemblée, elle a été réduite : Nouveau format : 3 colonnes 72mm revient à Fr.254.90 sans TVA

Concernant « la grande salle » :

Petit rappel du règlement de la salle communale : La salle ainsi que les tables et les chaises doivent être rendues propres ; le matériel de nettoyage est à disposition. Les locaux sont balayés, et si nécessaire récurés. Les rubans adhésifs sur les tables sont interdits ; l'interrupteur général doit être tourné avant de partir. N'oubliez pas d'ouvrir et de fermer les panneaux "Loto ce soir". Dans le cas contraire, ils perdent leur utilité !

L'assemblée est levée à 21h09 par Thierry, qui nous souhaite à tous un bel été.

Ainsi fait à Vuadens, le 8 mai 2024
Valérie Leclercq
Secrétaire de l'Intersociété